

# HISTORIQUE DE LA PRISON JACQUES CARTIER

Cette **bâtisse** élevée, entre **1898 et 1903**, pour enfermer **150 prisonniers** selon un modèle cellulaire ; est architecturalement et historiquement remarquable.

De **plan panoptique**, elle est composée d'une entrée surmontée à 25 mètres du sol d'une superbe rotonde, à l'intérieur du mur d'enceinte, une structure en moellons reprend la forme d'un chevet de transept et d'une nef à trois niveaux.



La façade principale, à l'est, est en plein centre, notamment pour la demi-rose du troisième niveau.

C'est l'architecte **Jean-Marie Laloy** qui est chargé de cette commande par le conseil général, sous le regard d'Alfred Normand, alors en charge de l'inspection générale des bâtiments pénitentiaires. Le programme prévoit qu'hommes et femmes soient accueillis dans l'enceinte de la prison.

La **prison Jacques Cartier a fermé ses portes en mars 2010**. Les prisonniers ont été transférés à Vézin-Le-Coquet.

## Cette prison est un édifice très important pour le patrimoine carcéral et l'histoire de la détention en France.

Faite de **schiste pourpre** de Pont-Réan, qui est la pierre emblématique de la construction rennais, elle est d'autant plus un symbole pour la ville. C'est pour cela que les « **Amis du Patrimoine Rennais** » parlent d'un élément de patrimoine fort.



Cette **prison** est un ancien lieu d'exécutions capitales publiques, **récupéré** par la suite par les **nazis en 1940**,

« *Il est bon que le séjour des misérables se fasse à l'écart de la vie et du mouvement d'une grande ville.* » C'est Alfred Normand qui parle. Il a été Architecte de la Maison Centrale des Femmes sur le terrain de Beaumont Chatillon à proximité immédiate de la gare, dans les années 1860, construite une vingtaine d'années plus tôt (1867-1876). Mais là, il s'exprime en tant qu'inspecteur général des édifices pénitentiaires.

À travers cette citation, on situe le regard sur les prisons à la fin du XIXe siècle, mais aussi le niveau de développement de la ville.

Jusqu'au début du XIXe, Rennes est presque exclusivement sur les hauteurs du nord de la Vilaine. En 1857, l'installation de la gare de chemins de fer sur son emplacement actuel marque une étape importante dans la conquête du sud inondable, voire marécageux.

La **prison Jacques Cartier** sera finalement construite à la campagne, à l'écart de la ville et sur un point culminant pour des raisons d'hygiène (l'humidité) et de sécurité. À l'époque, on argumente qu'elle est visible. On tient aussi à montrer cette marque de la répression.

La **prison, classée au patrimoine d'intérêt local**, n'est toutefois pas classée monument historique, ni même protégée.

Quoi qu'il soit, cette prison qui aura connu trois siècles, a bel et bien été un lieu de vie et de travail de nombreuses personnes.

**Elle fait partie de la vie et de l'histoire de Rennes.**